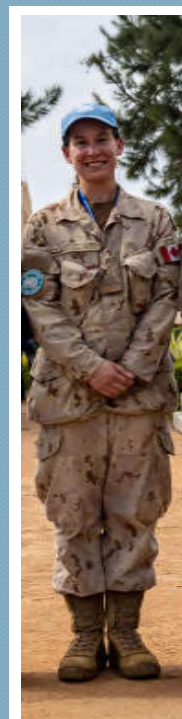
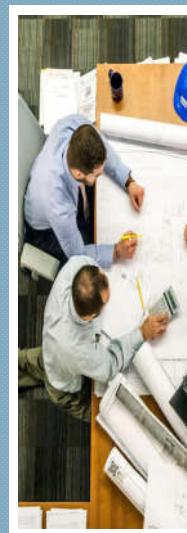
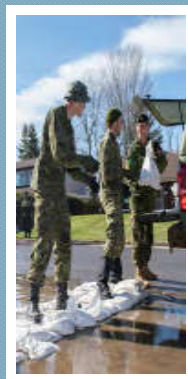
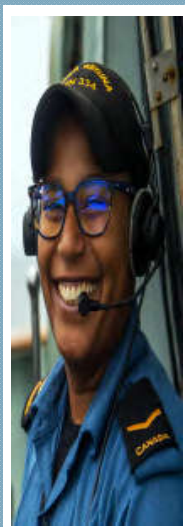




ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS CONSOLIDÉS

2019-2020 (NON AUDITÉS)



La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du ministère de la Défense nationale (le ministère). Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public du Canada à l'exception du traitement comptable des prestations de retraite, la présentation et les résultats découlant de l'application des conventions comptables n'entraînent aucune divergence notable par rapport aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements qui y sont présentés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des **Comptes publics du Canada** et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats ministériels concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la **Loi sur la gestion des finances publiques** et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Les résultats et les plans d'action, ainsi que l'effet de la COVID-19 sur le système de CIRF sont résumés dans l'Annexe du ministère à la déclaration de responsabilité de la direction.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des audits périodiques de différents secteurs des activités du ministère, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui est chargé de surveiller les responsabilités de la direction en ce qui a trait au maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au Sous-ministre.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'un audit.



Jody Thomas
Sous-ministre
Ottawa, Canada



Cheri Crosby, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

Date : 09 octobre 2020

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019 (Après redressement note 21)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	4 010 237	3 706 035
Indemnités de vacances et congés compensatoires	229 998	202 354
Passifs environnementaux (note 5)	651 621	641 626
Dépôts et comptes en fiducie (note 6)	4 094	4 283
Revenus reportés (note 7)	9 491	5 865
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 8)	622 047	609 306
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9)	52 038	96 669
Avantages sociaux futurs (note 10)	640 132	632 417
Total des passifs	6 219 658	5 898 555
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 857 909	2 784 411
Débiteurs (note 11)	376 753	357 982
Prêts et avances (note 12)	50 758	56 301
Total des actifs financiers bruts	3 285 420	3 198 694
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs (note 11)	(21 687)	(8 087)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(21 687)	(8 087)
Total des actifs financiers nets	3 263 733	3 190 607
Dette nette ministérielle	2 955 925	2 707 948
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 13)	968 878	620 420
Stocks (note 14)	5 118 921	5 604 609
Immobilisations corporelles (note 15)	35 416 481	33 789 572
Total des actifs non financiers	41 504 280	40 014 601
Situation financière nette ministérielle	38 548 355	37 306 653

Passif éventuel (note 16)

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



Jody Thomas
Sous-ministre
Ottawa, Canada



Cheri Crosby, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

Date : 09 octobre 2020

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020 Résultats prévus**	2020	2019 (Après redressement note 21)*
Charges			
Opérations	1 196 904	1 088 003	1 420 112
Forces prêtes au combat	9 684 275	9 625 858	9 558 513
Équipe de la Défense	3 427 821	3 586 801	2 681 344
Concept de force de l'avenir	808 851	705 873	696 070
Acquisition de capacités	2 951 918	2 991 856	4 627 451
Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables	3 075 209	3 640 987	3 291 366
Services internes	698 521	1 200 790	967 540
Total des charges	21 843 499	22 840 168	23 242 396
Revenus			
Ventes de produits et services	392 002	394 160	382 874
Gains provenant de l'aliénation d'actif	20 366	16 935	16 426
Autre	38 411	36 011	11 734
Revenus d'intérêts et gains sur change	17 232	15 717	13 442
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 895)	(34 682)	(14 101)
Total des revenus	456 116	428 141	410 375
Coût net des activités poursuivies	21 387 383	22 412 027	22 832 021
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		22 729 313	21 568 795
Variations des montants à recevoir du Trésor		73 498	52 875
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)		859 218	784 836
Transfert de débiteurs au Services publics et Approvisionnement Canada		(4)	(2)
Éléments d'actifs et de passifs transférés entre ministères (note 15)		(8 296)	(3 321)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(1 241 702)	428 838
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		37 306 653	37 735 491
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		38 548 355	37 306 653

Information sectorielle (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

*Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**Les résultats prévus sont les chiffres déclarés dans l'État des résultats prospectif consolidé Plan ministériel 2019–2020.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019 (Après redressement note 21)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 241 702)	428 838
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 858 770	3 494 842
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	(2 640 839)	(2 680 219)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(16 936)	(16 426)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(36 105)	(101 994)
Ajustements d'immobilisations corporelles	461 915	(212 035)
Transferts entres ministères (note 15)	104	(3 321)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 626 909	480 847
Variation due aux stocks	(485 688)	(62 176)
Variation due aux charges payées d'avance	348 458	(25 292)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	247 977	822 217
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	2 707 948	1 885 731
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	2 955 925	2 707 948

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019 (Après redressement note 21)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22 412 027	22 832 021
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement net :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	(2 640 839)	(2 680 219)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(36 105)	(101 994)
Ajustements d'immobilisations corporelles	461 915	(212 035)
Transfert d'actifs aux autres ministères	8 400	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)	(859 218)	(784 836)
Paielements de transition pour l'implantation des paiements salariaux en arrérages	4	2
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	5 171	(623 952)
Augmentation (diminution) des prêts et avances	(5 543)	10 169
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	348 458	(25 292)
Augmentation (diminution) des stocks	(485 688)	(62 176)
(Augmentation) des créditeurs et charges à payer	(304 202)	(406 427)
(Augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(27 644)	(13 737)
(Augmentation) diminution des passifs environnementaux	(9 995)	(28 088)
Diminution des dépôts et comptes en fiducie	189	223
(Augmentation) diminution des revenus reportés	(3 626)	3 977
(Augmentation) diminution des comptes de pension et d'assurance des Forces canadiennes	(12 741)	87 517
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	(7 715)	22 046
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	18 842 848	18 017 199
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 858 770	3 494 842
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(16 936)	(16 426)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	3 841 834	3 478 416
Activités de financement		
Paielements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	44 631	73 180
Encaisse utilisée pour les activités de financement	44 631	73 180
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	22 729 313	21 568 795

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

> Pouvoirs

Le ministère de la Défense nationale (le ministère) a été constitué aux termes de la *Loi sur la défense nationale* (LDN) sous l'autorité du ministre de la Défense nationale en vertu de l'article 3 de la LDN. En vertu de l'article 4 de la LDN, le ministre est responsable des Forces canadiennes et est compétent pour toutes les questions de défense nationale, ainsi que pour la construction et l'entretien des établissements et ouvrages de défense nationale, et la recherche liée à la défense nationale et à la mise au point et au perfectionnement des matériels.

> Objectifs

Protection, Sécurité, Engagement est la politique de défense qui représente une vision et une approche pour la défense du gouvernement du Canada. Protection, Sécurité, Engagement présente une vision audacieuse de la défense du Canada pour :

- La **Protection au pays** à l'aide de forces armées prêtes et aptes à défendre la souveraineté canadienne, à apporter une aide en cas de catastrophe naturelle, à appuyer les opérations de recherche et sauvetage ou à répondre à d'autres urgences;
- La **Sécurité en Amérique du Nord** active au sein du partenariat de défense renouvelé avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et les États-Unis afin de surveiller et de défendre l'espace aérien continental et les zones océaniques;
- L'**Engagement dans le monde** avec les Forces armées canadiennes participant à la stabilité et à la paix mondiale grâce à des opérations de soutien et de maintien de la paix.

Le Cadre Ministériel des Résultats est structuré par les six responsabilités essentielles et services internes suivants :

(a) Opérations

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence;

et mener des opérations de recherche et sauvetage.

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD.

Diriger et/ou contribuer aux forces de l'OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris les terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale. Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et à la sécurité des canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.

(b) Forces prêtes au combat

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe, en exécutant des opérations simultanées liées à toutes les missions confiées officiellement.

(c) Équipe de la Défense

Recruter, développer et appuyer une Équipe de la Défense souple et diversifiée dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires qui partent à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.

(d) Concept de force de l'avenir

Concevoir et créer la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense afin de cerner, de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(e) Acquisition de capacités

Obtenir des capacités de pointe pour conserver un avantage par rapport à des adversaires éventuels et pour avancer à la même allure que les Alliés, tout en exploitant au maximum les innovations et la technologie en matière de défense. Des régimes d'approvisionnement rationalisés et souples font en sorte que la Défense est munie de l'équipement voulu pour exécuter ses missions.

(f) Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables

Élaborer et gérer des bases et une infrastructure modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.

(g) Services internes

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- Services de gestion et de surveillance;
- Services de communications;
- Services juridiques;
- Services de gestion des ressources humaines;
- Services de gestion des finances;
- Services de gestion de l'information;
- Services de technologie de l'information;
- Services de gestion des biens immobiliers;
- Services de gestion du matériel; et
- Services de gestion des acquisitions;

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents États financiers ministériels consolidés ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public canadien (NCSP). À l'exception du traitement comptable des prestations de retraite, la présentation et les résultats découlant de l'application des conventions comptables n'entraînent aucune divergence notable par rapport aux NCSP. Les prestations de retraite pour les membres des FAC sont visées par les exigences énoncées dans les Normes comptable du Conseil du Trésor et décrites à l'alinéa 2(g)(i), qui prévoit que les excédents ou les déficit actuariels sont constatés dans les États financiers consolidés du gouvernement du Canada, et non du ministère. D'autres renseignements sont présentés dans la note 8.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections «Charges» et «Revenus» de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectif consolidé intégré aux Plans ministériels 2019-2020.

Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section «Financement du gouvernement et transferts» de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans les Plans ministériels 2019-2020.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(b) Consolidation

Ces États financiers ministériels consolidés incluent les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité du Sous-ministre (SM). Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés. Le ministère englobe le MDN, les FAC et plusieurs organismes connexes dans le portefeuille de la Défense qui ont une mission de défense et qui font partie du Programme des services de la Défense. Les organismes et agences qui font partie de ces États financiers ministériels consolidés sont les suivantes :

- Le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens
- L'Agence de logement des Forces canadiennes
- La Recherche et développement pour la défense Canada
- Le Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes
- Le Cabinet du Juge-avocat général
- Le Cabinet du Juge militaire en chef
- La Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense

Le Comité externe d'examen des griefs militaires, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, le Centre de la sécurité des télécommunications et le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications sont exclus de la consolidation parce qu'ils ne font pas partie du Programme des services de la Défense bien qu'ils relèvent du ministre de la Défense nationale.

(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(e) Revenus

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les revenus reportés sont composés de montants reçus à l'avance de tiers extérieur pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Aussi, les fonds reçus de tiers extérieur, à des fins précis, sont comptabilisés dès leur réception comme revenus reportés.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans la période où survient l'opération ou l'événement sous-jacent qui a engendré les revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent pas servir à acquitter les passifs du ministère. Bien qu'il soit attendu que la SM maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas d'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères ou aux conditions d'admissibilité (pour les subventions) ou a satisfait aux exigences de rendement (pour les contributions) établis dans le cadre du programme des paiements de transfert. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert

Pour l'exercice terminé le 31 mars

ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les États financiers ministériels consolidés ne soient achevés.

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(g) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du ministère à l'égard du régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les États financiers consolidés du gouvernement du Canada, répondant du régime.

Le ministère administre les prestations de retraite pour les membres des FAC, force régulière et de réserve. Le ministère cotise pour le service actuel ou passé des membres et finance les déficits actuariels déterminés par l'actuaire en chef du Canada. Outre les contributions régulières, la Loi exige également que le ministère fasse des contributions pour remédier aux insuffisances actuarielles des régimes de pension. Ces cotisations du ministère sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Ce traitement comptable correspond au financement alloué aux ministères par le biais de crédits parlementaires. Les actifs et passifs relatifs au compte de pension de retraite du régime de pension des FAC ne sont pas reflétés dans les États financiers consolidés du ministère, car le compte de pension de retraite relève du gouvernement et ces données incluant les excédents ou les déficits actuariels sont présentées dans les États financiers consolidés du gouvernement du Canada (pour les détails, voir note 10(a)).

(ii) indemnités de départ

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés et les membres des FAC. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré les prestations est calculée à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé actuariellement pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'obligation liée aux indemnités de départ gagnées par les membres des FAC est calculée à l'aide des informations tirées des résultats du passif déterminé actuariellement pour les indemnités de départ pour l'ensemble de la population des membres des FAC (pour les détails, voir note 10(b)).

(h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

(i) Stocks

Les stocks sont évalués au coût en utilisant une formule de moyenne pondérée. Ils sont composés des munitions et des stocks de fournitures détenus pour la livraison des programmes dans le futur et qui ne sont pas principalement destinés à la revente. Les stocks gérés par les fournisseurs et qui ne sont pas enregistrés dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par les fournisseurs (méthode du premier entré, premier sorti (PEPS), méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS), méthode du coût historique ou méthode du prix moyen mobile pondéré). Les stocks qui seront aliénés ou excédentaires ne sont pas inclus dans la valeur des stocks puisqu'aucune valeur de récupération n'est attendue (pour les détails, voir note 14).

(j) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, d'immeubles, d'équipement et d'autres biens en immobilisation sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis sur l'estimation de la durée de vie utile, tel que décrit dans la note 15. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 30 000 dollars, sont capitalisées à leur coût d'achat. Les éléments d'actifs groupés (EAG) sont des actifs à part entière, des biens indépendants, des équipements et des pièces

Pour l'exercice terminé le 31 mars

de rechange qui répondent aux caractéristiques d'une immobilisation corporelle, où les éléments peuvent être inférieurs au seuil de capitalisation individuellement mais, sont généralement achetés ou détenus en grande quantité de manière à représenter des dépenses importantes dans l'ensemble. Ces articles sont regroupés dans des catégories et sont traités comme des immobilisations d'un point de vue financier. En 2019–2020, le ministère a réalisé son examen pluriannuel des processus opérationnels sur la classification financière des stocks et des éléments d'actifs groupés. À la suite de ces travaux, un ajustement a été appliqué de manière prospective en 2019–2020 (pour les détails, voir notes 14 et 15).

À partir de 2019–2020, la base d'évaluation des éléments d'actifs groupés (EAG) est passée du prix unitaire standard au prix moyen mobile pondéré pour fournir une présentation plus appropriée dans les États financiers. L'ajustement financier pour tenir compte de cette transition a été appliqué de manière prospective.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 60 ans
Travaux et infrastructure	10 à 80 ans
Machinerie et équipement	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Armement et matériel de défense	3 à 30 ans
Navires et bateaux	10 à 35 ans
Aéronefs	20 à 40 ans
Véhicules motorisés non militaires	2 à 35 ans
Véhicules militaires	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Améliorations	Initiale ou la durée de vie utile prolongée, de l'actif auquel l'amélioration a été apportée
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou de la vie économique

Les éléments d'actif groupés sont amortis à un rythme similaire à celui du regroupement d'immobilisations qu'ils soutiennent.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date (pour les détails, voir note 15).

(k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles dépendamment si certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et s'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée, l'éventualité est présentée dans les notes aux États financiers ministériels consolidés (pour les détails, voir note 16).

(l) Passifs environnementaux

Un passif environnemental pour un assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis : une norme environnementale existe, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou annuler le passif est estimable, prévisible et devrait s'étendre sur de longues périodes futures, la technique de la valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour effectuer l'assainissement.

On comptabilise un passif au titre des anciens sites où se trouvent des munitions explosives non explosées (UXO) lorsqu'il existe une base de mesure appropriée, qu'il soit attendu que des avantages économiques futurs seront perdus et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable. Ces passifs sont des obligations actuelles envers des tiers, qui résultent d'opérations ou d'événements passés et dont le règlement prévu donnera lieu à une sortie future de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le passif environnemental comptabilisé est ajusté chaque année, en fonction des ajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux États financiers consolidés.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains résultant de la conversion de devises sont présentés comme revenus au poste revenus d'intérêts et gains sur change, tandis que les pertes résultant de la conversion de devises sont présentées au poste Autres charges dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(n) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces États financiers ministériels consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et aux notes afférentes au 31 mars. Au moment de la préparation des présents États financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs et les gains éventuels, les passifs relatifs à l'assainissement, le passif au titre des avantages sociaux futurs, les provisions pour créances douteuses, les provisions dans l'estimation des anomalies au niveau des prix et la valeur des stocks périmés et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale à la suite de l'épidémie d'un nouveau coronavirus («COVID-19»). Bien que la pandémie ait affecté l'économie mondiale, la durée et l'impact du COVID-19 sont inconnus à ce jour. Par conséquent, il existe une incertitude quant à l'incidence de la pandémie sur les estimations et les hypothèses de la direction utilisées dans la préparation de ces États financiers ministériels consolidés.

Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(o) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- (i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- (ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des États financiers ministériels à la valeur comptable.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été autorisées au cours d'exercices précédents, de l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices à venir. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées

(en milliers de dollars)	2020	2019 (Après redressement note 21)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22 412 027	22 832 021
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	(2 640 839)	(2 680 219)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)	(859 218)	(784 836)
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	(7 715)	22 046
Remboursement de charges des exercices précédents	38 813	42 406
(Augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(27 644)	(13 737)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(36 105)	(101 994)
Ajustements des immobilisations corporelles	461 915	(212 035)
Remboursement des dépenses de programme	5 530	3 028
(Augmentation) diminution des revenus reportés	(3 626)	3 977
(Augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(309 189)	(941 818)
Dépense pour mauvaises créances	926	(4 983)
(Augmentation) des passifs environnementaux (note 5)	(9 995)	(28 088)
Produits de l'aliénation de biens excédentaires	(16 936)	(16 426)
Divers	99 213	17 929
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les autorisations	(3 304 870)	(4 694 750)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 15)	3 858 770	3 494 842
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	44 631	73 180
Augmentation (diminution) d'achat de stocks (moins utilisation et ajustements)	(485 688)	(62 176)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	348 458	(25 292)
Paiements de transition pour l'implantation des paiements salariaux en arrérages	4	2
Revenus perçus des débiteurs d'exercices antérieurs	(33 894)	(1 885)
Total des éléments sans incidence sur les coûts de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	3 732 281	3 478 671
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	22 839 438	21 615 942

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2020	2019
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	16 930 206	16 071 131
Crédit 5 – Dépenses en capital	4 455 248	4 211 741
Crédit 10 – Subventions et contributions	222 590	210 303
Crédit 15 – Régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	435 458	0
– Radiation de dette	0	15
Crédit 20 – Protéger la sécurité nationale du Canada	311	0
Crédit 25 – Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient	63 037	0
Crédit 30 – Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service	4 483	0
Crédit 35 – Renforcer le soutien du Canada envers l'Ukraine	9 060	0
Montants législatifs	1 656 562	1 612 519
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(842 364)	(407 315)
Affectations bloquées et autres ressources inutilisées prévues	(95 153)	(82 452)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	22 839 438	21 615 942

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne le détail des crédoiteurs et des charges à payer du ministère :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Créditoires – autres ministères et organismes	137 345	124 515
Créditoires – parties externes	2 437 762	1 624 012
Total des crédoiteurs	2 575 107	1 748 527
Charges à payer	1 435 130	1 957 508
Total des crédoiteurs et des charges à payer	4 010 237	3 706 035

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Passif total pour les sites contaminés	541 308	526 425
Autres éléments de passifs environnementaux (sites UXO)	110 313	115 201
Total du passifs environnementaux	651 621	641 626

(a) Assainissement des sites contaminés

«L'approche du gouvernement fédéral en matière des sites contaminés», établit un cadre de gestion des sites contaminés selon une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour l'environnement et la santé humaine.

Le ministère a relevé un total de 940 sites (984 sites en 2018–2019) qui pourraient être contaminés et devraient faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a identifié 290 sites (284 sites en 2018–2019) pour lesquels des mesures sont requises et pour lesquels un passif de 497,4 million de dollars (495,9 million de dollars en 2018–2019) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après l'évaluation des sites et est basé sur les résultats des évaluations et la proposition des solutions de remédiation possibles par les experts en environnement.

De plus, un modèle statistique basé sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts actuels et historiques, est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 180 sites non évalués (178 sites en 2018–2019) pour lesquels un passif estimé de 43,9 million de dollars (30,5 million de dollars en 2018–2019) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 541,3 million de dollars (526,4 million de dollars en 2018–2019), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des États financiers.

Pour les 470 sites restants (522 sites en 2018–2019), aucun passif n'a été comptabilisé. Certains de ces sites sont à différents stades de test et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il n'y a pas d'impact environnemental significatif ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2020 et du 31 mars 2019. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est ajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation de 2 % (2,2 % en 2018–2019). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le taux du coût d'emprunt du gouvernement du Canada par rapport à la courbe de rendement réelle coupon zéro des obligations du gouvernement du Canada pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2020 vont de 0,45 % (1,55 % en 2019) pour une durée de 2 ans à 1,37 % (1,92 % en 2019) pour une durée de 30 ans ou plus.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux (suite)

(a) Assainissement des sites contaminés (suite)

2020			
Nature et source	Nombre de sites	Passif estimé	Dépenses estimées non-actualisées
Sites militaires actuels ou anciens ⁽¹⁾	381	319 534 777	329 707 590
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	281	43 891 739	44 774 889
Sites d'enfouissement/de déchets ⁽³⁾	132	25 328 601	26 312 046
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁴⁾	8	649 593	662 479
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁵⁾	16	5 550 835	5 872 493
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁶⁾	51	20 433 777	21 456 043
Autres ⁽⁷⁾	71	125 918 214	127 948 904
Total	940	541 307 536	556 734 444

2019			
Nature et source	Nombre de sites	Passif estimé	Dépenses estimées non-actualisées
Sites militaires actuels ou anciens ⁽¹⁾	387	336 744 229	358 187 706
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	318	41 124 835	42 748 273
Sites d'enfouissement/de déchets ⁽³⁾	135	24 239 461	25 362 792
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁴⁾	9	744 520	787 722
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁵⁾	18	5 139 072	5 907 220
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁶⁾	49	20 042 788	22 515 709
Autres ⁽⁷⁾	68	98 390 399	103 320 750
Total	984	526 425 304	558 830 172

⁽¹⁾ Contamination associée aux opérations sur des sites militaires et anciens sites militaires où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, des sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux/BPC sur les bâtiment sont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽²⁾ Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés aux réservoirs de stockage de carburant ou aux anciennes pratiques de manipulation du carburant p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes).

⁽³⁾ Contamination associée aux anciens sites d'enfouissement/de déchets ou aux écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement/de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux (suite)

(a) Assainissement des sites contaminés (suite)

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plusieurs sources de contamination.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'actifs marins, p. ex. installations portuaires, ports, systèmes de navigation, phares, stations hydrométriques, où des activités telles que le transport et le stockage de carburant et l'utilisation de peinture contenant des métaux (p. ex. sur les phares) ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁶⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux/commerciales/industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent de multiples sources de contamination.

⁽⁷⁾ Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, les installations de formation d'entraînement en lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations de formation, etc.

De plus, au cours de l'année, 98 sites (112 sites en 2018–2019) ont été fermés car ils ont été assainis ou évalués pour confirmer qu'ils ne répondent plus à tous les critères requis pour enregistrer un passif pour les sites contaminés.

(b) Autres éléments de passif environnemental

Le ministère a relevé environ 484 sites (532 sites en 2018–2019) pour lesquels on soupçonne la présence des munitions explosives non explosées (UXO) qui pourraient être éliminées. Sur ces sites, 43 sites (43 sites en 2018–2019) sont confirmés comme étant des sites touchés par les UXO. Selon les meilleures estimations du ministère, on a comptabilisé un passif de 110,3 millions de dollars (115,2 millions de dollars en 2018–2019) en vue des activités d'élimination sur 9 sites des sites à UXO confirmés (9 sites en 2018–2019). L'assainissement n'a été terminé pour aucun site en 2019–2020 (1 site en 2018–2019). Les autres 475 sites (523 sites en 2018–2019) sont actuellement à la phase d'évaluation et il n'est pas encore possible de déterminer une estimation raisonnable. Sur ces sites, l'obligation d'activités d'élimination est probable pour 23 sites, impossible à déterminer pour 50 sites et improbable pour 402 sites.

Les efforts en cours du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés et les sites touchés par les UXO peuvent entraîner des responsabilités environnementales supplémentaires.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Dépôts et comptes en fiducie

Le tableau suivant donne le détail des dépôts et comptes en fiducie du ministère :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Dépôt de garantie d'entrepreneur		
Dépôts, solde au début de l'exercice	3 303	3 804
Dépôts reçus	4 279	6 356
Remboursements	(4 744)	(6 857)
Dépôt de garantie d'entrepreneur, solde à la fin de l'exercice	2 838	3 303
Compte en fiducie, Successions – Forces armées*		
Compte en fiducie, solde au début de l'exercice	980	702
Fonds reçus	1 592	1 586
Paievements	(1 316)	(1 308)
Compte en fiducie, Successions – Forces armées, solde à la fin de l'exercice	1 256	980
Solde de clôture	4 094	4 283

*Le compte en fiducie, Successions – Forces armées est un compte servant à inscrire les successions militaires des membres des Forces canadiennes décédés, en conformité avec l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. L'actif net des successions est distribué aux héritiers légaux sous l'administration de la Juge-avocat général en sa qualité de directrice des successions.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés de montants reçus à l'avance de tiers extérieur pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Aussi, les fonds reçus de tiers extérieur, à des fins précis, sont comptabilisés dès leur réception comme revenus reportés.

(en milliers de dollars)	2020	2019 (Après redressement)
Gouvernements étrangers		
Solde au début de l'exercice	1 092	4 429
Fonds reçus	25 829	86 184
Revenus constatés	(22 128)	(89 521)
Gouvernements étrangers, solde à la fin de l'exercice	4 793	1 092
Autres comptes à des fins déterminées		
Solde au début de l'exercice	4 773	5 413
Fonds reçus	2 179	2 238
Revenus constatés	(2 254)	(2 878)
Autres comptes à des fins déterminées, solde à la fin de l'exercice	4 698	4 773
Solde de clôture	9 491	5 865

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Comptes de pension et d'assurance des Forces canadiennes

Les présents régimes de pension des Forces canadiennes (les « régimes de pension des FC »), établis en 1901 en vertu de la *Loi sur la pension de la milice*, sont administrés conformément aux dispositions de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. Le Régime de retraite des Forces canadiennes (RRFC) s'applique à tous les membres de la Force régulière des FAC. Les membres de la Force de réserve disposant d'un nombre suffisant d'années de services et de gains ouvrant droit à une pension sont couverts par le RRFC ou le Régime de pension de la Force de réserve (RPFR), qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2007, selon leur statut d'employé et leurs gains.

Le ministère maintient des comptes pour enregistrer les opérations liées aux régimes de pension des FC qui comprennent le compte de pension de retraite des Forces canadiennes, le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes (RRFC), le compte de conventions de retraite (CR) et le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve (RPFR). Ces comptes servent à la comptabilisation des cotisations, des versements de prestations, des intérêts créditeurs, des impôts remboursables, des débits et crédits d'évaluation actuarielle découlant de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP).

La valeur des passifs inscrits dans les présents États financiers ministériels consolidés ne comprennent pas la valeur actuarielle des passifs établis par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières ni les détails des placements détenus par Investissements PSP. L'information additionnelle sur les régimes de pension des FC, y compris les États financiers audités, est publiée dans le rapport annuel des régimes de pension des Forces canadiennes, qui est disponible par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale. Pour obtenir d'autres renseignements sur Investissement PSP, veuillez consulter leur site Web à l'adresse www.pspib.ca.

Le RRFC et le RPFR ne rapportent pas de l'intérêt. Les comptes de la caisse de retraite sont simplement des comptes de transit. Le solde des comptes de la caisse de retraite à la fin de l'exercice représente le montant des cotisations nettes transférables à Investissements PSP.

Le ministère gère aussi le compte de prestations de décès des Forces régulières, qui fournit une assurance vie aux membres cotisants et aux anciens membres des FAC. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les cotisations, les primes, les intérêts et les prestations versées.

Le CR comptabilise les transactions pour les prestations de retraite versées qui excèdent les montants alloués par la Loi de l'impôt sur le revenu. Le compte de CR est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et un transfert est effectué annuellement entre le compte de CR et l'ARC pour remettre un impôt remboursable de 50 % en ce qui concerne les contributions nettes et les crédits d'intérêt ou pour obtenir un crédit de remboursement basé sur les paiements de prestations nets. En date du 31 mars 2020, le total de l'impôt remboursable transféré se chiffre à 456 millions de dollars (439 millions de dollars en date du 31 mars 2019).

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Comptes de pension et d'assurance des Forces canadiennes (suite)

Le tableau suivant donne le détail des comptes de pension et d'assurance de Forces canadiennes tel que présentées à l'État de la situation financière :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	110 786	164 762
Rentrées de fonds et autres crédits	1 534 366	1 551 128
Paiements et autres débits	(1 056 931)	(926 237)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	(462 172)	(678 867)
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes – solde à la fin de l'exercice	126 049	110 786
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve		
Solde au début de l'exercice	(123 565)	(83 308)
Rentrées de fonds et autres crédits	78 653	67 032
Paiements et autres débits	(91 751)	(107 289)
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve – solde à la fin de l'exercice	(136 663)	(123 565)
Compte de conventions de retraite		
Solde au début de l'exercice	442 574	430 166
Rentrées de fonds et autres crédits	47 490	38 521
Paiements et autres débits	(29 626)	(26 113)
Compte de conventions de retraite – solde à la fin de l'exercice	460 438	442 574
Compte des prestations de décès de la Force régulière		
Solde au début de l'exercice	179 511	185 203
Rentrées de fonds et autres crédits	28 098	27 977
Paiements et autres débits	(35 386)	(33 669)
Compte des prestations de décès de la Force régulière – solde à la fin de l'exercice	172 223	179 511
Solde de clôture	622 047	609 306

8a. Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Le compte de pension de retraite des Forces canadiennes a été créé pour enregistrer les transactions théoriques se rapportant aux services rendus avant le 1er avril 2000. Le compte de pension de retraite ne détient aucun placement. Le montant des intérêts est crédité au compte comme si l'encaisse nette qui y est comptabilisée était placée trimestriellement dans un portefeuille d'obligations du gouvernement du Canada à 20 ans émises à des taux établis par règlement et détenues jusqu'à leur échéance.

L'actif et le passif relatifs au compte de pension de retraite du régime de pension des FAC ne sont pas reflétés dans les États financiers consolidés du ministère, car le compte de pension de retraite relève du gouvernement du Canada.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8a. Compte de pension de retraite des Forces canadiennes (suite)

Les données détaillées du compte de pension de retraite, y compris les excédents ou les déficits actuariels, sont présentées dans le rapport annuel sur les régimes de retraite des Forces canadiennes et dans les Comptes Publics du Canada.

Le tableau ci-dessous n'inclut pas la valeur actuarielle des passifs déterminée par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, et il est fourni uniquement à titre d'information pour déclarer les opérations et les soldes de compte.

(en milliers de dollars)	2020	2019 (Après redressement)
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	45 607 472	46 356 963
Rentrées de fonds et autres crédits	1 686 631	1 791 271
Paievements et autres débits	(2 552 385)	(2 540 762)
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes – solde à la fin de l'exercice	44 741 718	45 607 472

9. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le ministère a conclu des contrats pour louer certaines immobilisations corporelles en vertu de contrats d'une valeur de 836 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 770 millions de dollars au 31 mars 2020 (843 millions de dollars et 734 millions de dollars respectivement au 31 mars 2019). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimum futurs en vertu des contrat de location-acquisition	Intérêts théoriques (4.10% à 7.74%)	Solde de l'obligation 2020	Solde de l'obligation 2019
Immeubles	58 782	(10 241)	48 541	55 904
Aéronefs	3 599	(102)	3 497	40 765
Total	62 381	(10 343)	52 038	96 669

Versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

(en milliers de dollars)	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026 et années suivantes	Total
Immeubles	10 381	7 366	7 290	7 287	7 289	19 169	58 782
Aéronefs	3 599	0	0	0	0	0	3 599
Total	13 980	7 366	7 290	7 287	7 289	19 169	62 381

Le ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'immeubles et d'aéronefs (voir la note 15).

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du ministère participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « régime »), parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes : le groupe 1 est pour les cotisations des membres existants et contributeurs au coût du régime en date du 31 décembre 2012 et le groupe 2 est pour les cotisations des nouveaux membres qui contribuent au coût du régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation varie selon le groupe.

En 2019–2020, les charges s'élèvent à 202 millions de dollars (197 millions de dollars en 2018–2019). Pour les cotisants du groupe 1, la charge représente environ 1,01 fois (1,01 fois en 2018–2019) les cotisations des employés, et pour les cotisants du groupe 2, environ 1,00 fois (1,00 fois en 2018–2019) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne le régime de retraite se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les États financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

Les membres des Forces armées canadiennes de la Force régulière et les membres admissibles de la Force de réserve participent au Régime de retraite des Forces canadiennes, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les membres des Forces de la réserve des Forces armées canadiennes, qui ne sont pas admissibles au Régime de pension de retraite des Forces canadiennes, peuvent être admissibles au Régime de pension de la Force de réserve, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent à un taux de 1,5 % par année du total des gains ouvrant droit à pension durant le service du membre, plus à un taux additionnel de 0,5 % multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives pour les membres qui ne sont pas encore admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les membres et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime de pension de retraite des FC pour le service courant et le service antérieur. En 2019–2020, les charges s'élèvent à 1 028 millions de dollars (1 007 millions de dollars en 2018–2019), soit environ 1,9 fois (1,7 fois en 2018–2019) les cotisations des employés.

Il incombe au ministère d'assumer la gestion du programme et l'administration quotidienne des régimes de pension de retraite des FC. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les États financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

À la suite de l'évaluation actuarielle aux fins de financement effectuée par le Bureau de l'actuaire en chef, le président du Conseil du Trésor a approuvé ce qui suit :

- Des ajustements actuariels annuels de 145 millions de dollars (145 millions de dollars en 2018–2019) pour financer le déficit dans le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes et de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018–2019) pour le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve, jusqu'à ce que le déficit soit financé conformément à l'évaluation actuarielle triennale.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ajustements, veuillez consulter les rapports actuariels accessibles sur le site Web du Bureau de l'actuaire en chef, à l'adresse : (<http://www.osfi-bsif.gc.ca>)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Avantages sociaux futurs (suite)

(b) Indemnités de départ

Les indemnités de départ versées aux employés du ministère étaient auparavant en fonction de l'admissibilité, les années de service et le salaire à la cessation d'emploi. Cependant, depuis 2011, l'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a progressivement cessé pour tous les employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées, par conséquent, les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Les changements dans les obligations au cours de l'année ont été comme suit :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Employés de la fonction publique		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	84 623	85 985
Charge pour l'exercice	10 508	9 551
Prestations versées pendant l'exercice	(7 778)	(10 913)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	87 353	84 623
Membres des Forces canadiennes		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	547 794	568 478
Charge pour l'exercice	73 114	54 495
Prestations versées pendant l'exercice	(68 129)	(75 179)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	552 779	547 794
Obligation total au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	640 132	632 417

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Débiteurs – Entités externes	289 411	243 442
Débiteurs – Autres ministères du gouvernement	136 130	166 761
	425 541	410 203
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	48 788	52 221
Débiteurs bruts	376 753	357 982
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(21 687)	(8 087)
Débiteurs nets	355 066	349 895

12. Prêts et avances

Le tableau suivant présente en détail les prêts et avances :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés aux membres des FAC	50 758	49 518
Avances comptables (avances temporaires)	0	6 783
Total des prêts et avances	50 758	56 301

13. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente en détail les charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Achats militaires à l'étranger	484 510	266 775
Missiles Sea Sparrow	218 845	79 054
Projet Mercury Global concernant le système de communications par satellite militaire à large bande	178 049	193 532
Entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC)	57 665	59 182
Location d'immeubles	12 820	13 892
Autres achats	16 989	7 985
Total des charges payées d'avance	968 878	620 420

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen mobile pondéré, à l'exception des stocks détenus par les fournisseurs et non pas enregistrés dans le Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), qui sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par ces derniers :

(en milliers de dollars)	2020	2019*
Munitions, bombes et missiles	2 800 916	2 919 996
Uniformes et vêtements	392 333	377 132
Pièces de rechange pour les navires	366 132	216 681
Stocks détenus par les fournisseurs	340 288	369 918
Métal	322 639	314 698
Équipement d'ingénierie, technique et de vérification et machines-outils	188 595	256 457
Équipement de communications et d'information, pièces et accessoires électriques	178 210	284 759
Équipement médical et fournitures	116 897	120 890
Pièces de rechange pour l'équipement terrestre	81 039	211 009
Matériels d'emballage, conservation et entreposage	65 418	54 537
Carburant, pétrole et huile	49 565	41 637
Éclairage, distribution, équipement de contrôle et pièces	28 295	27 525
Pièces de rechange pour les aéronefs	18 553	137 160
Bouées sonar, pièces et accessoires	17 431	142 148
Divers	152 610	130 062
Total des stocks	5 118 921	5 604 609

Le coût des stocks utilisés comptabilisé en charge dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette du ministère se chiffre à 512 millions de dollars en 2019–2020 (551 millions de dollars en 2018–2019).

En 2019–2020, le ministère a réalisé son examen pluriannuel des processus opérationnels sur la classification financière des stocks et des éléments d'actifs groupés. À la suite de ces travaux, un ajustement a été appliqué de manière prospective en 2019–2020 pour réduire les stocks de 511,0 millions de dollars et reclasser une valeur comptable brute totale de 468,8 millions de dollars (valeur comptable nette de 271,4 millions de dollars) aux EAG (dans la note 15 «immobilisations corporelles») avec 239,6 millions de dollars comptabilisés en charges.

*Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant donne les détails de coûts des immobilisations corporelles :

(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 21)	Ajustements ⁽¹⁾	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde à la fin de l'exercice
Terrains, immeubles et travaux					
Terrains	86 106	0	0	0	86 106
Immeubles	10 713 287	61 217	0	(8 251)	10 766 253
Travaux et infrastructure	2 768 118	27 867	44 967	(2 115)	2 838 837
	13 567 511	89 084	44 967	(10 366)	13 691 196
Machinerie et équipement					
Machinerie et équipement	7 061 039	(87 398)	181 408	(52 316)	7 102 733
Matériel informatique	5 786 507	97 536	117 524	(57 664)	5 943 903
Logiciels	1 097 127	1 744	2 090	0	1 100 961
Armement et matériel de défense	6 708 424	382 884	43 453	(100 252)	7 034 509
Autre équipement	147 982	(72 397)	22 864	(910)	97 539
	20 801 079	322 369	367 339	(211 142)	21 279 645
Navires, aéronefs et véhicules					
Navires et bateaux	13 583 780	(232 051)	19 921	(527 642)	12 844 008
Aéronefs	19 880 588	632 726	22 526	(63 460)	20 472 380
Véhicules motorisés non militaires	1 143 360	(41 468)	55 720	(24 237)	1 133 375
Véhicules militaires	1 675 405	555 260	3 423	(37 759)	2 196 329
Autres véhicules	458 968	(63 091)	8 204	(2 600)	401 481
	36 742 101	851 376	109 794	(655 698)	37 047 573
Améliorations locatives					
Améliorations locatives	125 604	0	0	(3 303)	122 301
	125 604	0	0	(3 303)	122 301
Immobilisations corporelles louées					
Immeubles	151 356	(6 782)	0	0	144 574
Autre équipement	48	0	0	0	48
Aéronefs	691 286	0	0	0	691 286
	842 690	(6 782)	0	0	835 908
Actifs en construction					
Immeubles	1 166 709	(52 951)	511 758	0	1 625 516
Travaux d'ingénierie	305 619	(29 338)	46 604	0	322 885
Logiciels	75 093	(15 597)	98 909	0	158 405
Équipement	5 805 214	(1 551 939)	2 679 399	(20 378)	6 912 296
	7 352 635	(1 649 825)	3 336 670	(20 378)	9 019 102
Total des immobilisations corporelles	79 431 620	(393 778)	3 858 770	(900 887)	81 995 725

⁽¹⁾ Les ajustements représentent des ajustements aux éléments d'actif groupés, des immobilisations en cours mis en service, transferts entre ministères et les reclassements.

Les ajustements d'immobilisations corporelles déclarés dans l'État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle et dans l'État consolidé des flux de trésorerie représentent le total net des ajustements (coût et amortissement) moins les transferts nets entre ministères.

Le net de l'aliénation et des radiations (coût et amortissement) correspond à la perte de l'aliénation d'immobilisations corporelles plus les produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles déclarés dans l'État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle et dans l'État consolidé des flux de trésorerie.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Immobilisations corporelles (suite)

Le tableau suivant donne les détails de l'amortissement des immobilisations corporelles et sa valeur comptable nette :

(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 21)	Ajustements	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette	
						2020	2019 (Après redressement note 21)
Terrains, immeubles et travaux							
Terrains	0	0	0	0	0	86 106	86 106
Immeubles	4 963 823	3 416	273 734	(7 543)	5 233 430	5 532 823	5 749 464
Travaux et infrastructure	1 648 877	0	76 801	(2 115)	1 723 563	1 115 274	1 119 241
	6 612 700	3 416	350 535	(9 658)	6 956 993	6 734 203	6 954 811
Machinerie et équipement							
Machinerie et équipement	5 285 983	(294 307)	224 509	(52 090)	5 164 095	1 938 638	1 775 056
Matériel informatique	4 838 355	(70 002)	162 437	(50 564)	4 880 226	1 063 677	948 152
Logiciels	727 223	0	39 252	0	766 475	334 486	369 904
Armement et matériel de défense	2 960 009	112 196	243 226	(86 261)	3 229 170	3 805 339	3 748 415
Autre équipement	130 564	(60 417)	8 026	(99)	78 074	19 465	17 418
	13 942 134	(312 530)	677 450	(189 014)	14 118 040	7 161 605	6 858 945
Navires, aéronefs et véhicules							
Navires et bateaux	9 549 585	(202 992)	751 374	(519 970)	9 577 997	3 266 011	4 034 195
Aéronefs	12 383 826	(226 718)	648 508	(62 672)	12 742 944	7 729 436	7 496 762
Véhicules motorisés non militaires	742 892	(61 911)	76 156	(23 434)	733 703	399 672	400 468
Véhicules militaires	1 326 236	728	71 570	(37 493)	1 361 041	835 288	349 169
Autres véhicules	299 561	(52 385)	19 009	(2 302)	263 883	137 598	159 407
	24 302 100	(543 278)	1 566 617	(645 871)	24 679 568	12 368 005	12 440 001
Améliorations locatives							
Améliorations locatives	51 603	0	6 243	(3 303)	54 543	67 758	74 001
	51 603	0	6 243	(3 303)	54 543	67 758	74 001
Immobilisations corporelles louées							
Immeubles	100 152	(3 405)	6 459	0	103 206	41 368	51 204
Autre équipement	48	0	0	0	48	0	0
Aéronefs	633 311	0	33 535	0	666 846	24 440	57 975
	733 511	(3 405)	39 994	0	770 100	65 808	109 179
Actifs en construction							
Immeubles						1 625 516	1 166 709
Travaux d'ingénierie						322 885	305 619
Logiciels						158 405	75 093
Équipement						6 912 296	5 805 214
						9 019 102	7 352 635
Total	45 642 048	(855 797)	2 640 839	(847 846)	46 579 244	35 416 481	33 789 572

En 2019–2020, le ministère a été transféré les immeubles (valeur comptable nette de 2,5 mille dollars), la machinerie et l'équipement (valeur comptable nette de 17,9 mille dollars) par l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada; les véhicules motorisés non militaires (valeur comptable nette de 86,6 mille dollars) par les Affaires mondiales Canada; et la machinerie et l'équipement (valeur comptable nette d'un dollar) par l'Environnement et Changement climatique Canada.

Également en 2019–2020, le ministère a transféré autres véhicules (valeur comptable nette de 3 mille dollars) à l'Agence Parcs Canada.

Ces transferts sont inclus dans la colonne des ajustements.

En 2019–2020, le ministère a réalisé son examen pluriannuel des processus opérationnels sur la classification financière des stocks et des éléments d'actifs groupés. À la suite de ces travaux, un ajustement a été appliqué de manière prospective en 2019–2020 pour réduire les stocks de 511,0 millions de dollars (dans la note 14) et reclasser une valeur comptable brute totale de 468,8 millions de dollars (valeur comptable nette de 271,4 millions de dollars) aux EAG avec 239,6 millions de dollars comptabilisés en charges.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Immobilisations corporelles (suite)

Le ministère possède des immobilisations d'une valeur comptable nette de 11 millions de dollars (14 millions de dollars en 2018-2019), avec un coût d'acquisition initial de 1 027 millions de dollars (1 589 millions de dollars en 2018-2019) qui ont été déclarées excédentaires. Ces actifs ont été ramenés à leur valeur de réalisation nette dans l'État consolidé de la situation financière.

16. Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités du ministère et leur dénouement est inconnu. Le ministère assume des passifs éventuels pour les réclamations et litiges.

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 1 millions de dollars (74 millions de dollars en 2018-2019) au 31 mars 2020.

17. Obligations contractuelles et droits contractuels

(a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les obligations contractuelles de plus de 10 millions de dollars pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 et années suivantes	Total
Immobilisations	2 401 866	1 682 677	1 063 276	616 785	831 427	6 596 031
Achats	3 126 020	2 480 081	1 951 292	1 549 748	6 896 330	16 003 471
Total	5 527 886	4 162 758	3 014 568	2 166 533	7 727 757	22 599 502

Pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

(b) Droits contractuels

Les activités du ministère comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026 et années suivantes	Total ¹
Services de soutien	0	0	0	0	0	31,053	31,053
Total	0	0	0	0	0	31,053	31,053

(1) Les droits contractuels divulgués se rapportent à un contrat de support en service pour les hélicoptères qui donne lieu à des redevances ainsi qu'à une contrepartie. Conformément au contrat, une contrepartie de 31 millions de dollars, qui ne peut être activée avant l'exercice 2023-2024, doit être prise en considération et doit être utilisée d'ici la fin de l'exercice financier 2028-2029. En outre, le ministère va gagner des redevances pour les futures ventes des hélicoptères. Comme il n'y a pas de ventes prévues au 31 mars 2020, ce montant est actuellement déclaré nul.

18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Les parties apparentées comprennent également les personnes qui sont membres des principaux dirigeants¹ ou des membres de leur famille proche, ainsi que les entités contrôlées par ou sous le contrôle partagé d'un membre du personnel de gestion clé ou d'un proche parent de cette personne.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Le ministère n'a identifié aucune transaction importante survenue à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées.

(1) Pour les États financiers ministériels consolidés, les principaux dirigeants sont définis comme les Sous-ministres délégués, les Sous-ministres adjoints (SMA), et les autres exécutifs au niveau EX-4 et EX-5, incluant l'équivalent militaire.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

18. Opérations entre apparentés (suite)

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des victimes d'accidents de travail. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle, comme suit :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires des employés versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	783 236	699 435
Installations fournies par Services publics et Approvisionnement Canada	67 121	76 218
Indemnisation des victimes d'accidents de travail fournie par Emploi et Développement social Canada	5 712	6 189
Services juridiques fournis par le Ministère de la Justice du Canada	3 149	2 994
Total	859 218	784 836

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité, de rentabilité et de prestation économique des programmes au public. Par conséquent, le gouvernement utilise des organismes centraux et des organismes de services communs, de sorte qu'un ministère offre des services sans frais pour tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, tels que les services de paye et d'émission de chèques fournis par Services publics et Approvisionnement Canada et les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions avec d'autres ministères

(en milliers de dollars)	2020	2019
Charges – autres ministères et organismes	1 339 986	1 287 301
Revenus – autres ministères et organismes	14 706	16 027

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

19. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur le cadre ministériel des résultats comme indiqué dans la note 1 et est fondée sur les conventions comptables décrites dans le Sommaire des principales conventions comptables à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour le cadre ministériel des résultats, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

Pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	BUN00 ⁽¹⁾	BUO00 ⁽²⁾	BUP00 ⁽³⁾	BUQ00 ⁽⁴⁾
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	486 201	5 574 183	2 472 890	268 047
Amortissement	1 019	2 588	1 226	16 783
Services professionnels et spéciaux	46 221	902 596	336 294	188 210
Services de réparation et entretien	19 808	1 398 147	6 702	13 740
Charges reliées aux actifs corporels	48 660	370 253	20 429	66 915
Fournitures et approvisionnements	74 314	411 909	98 107	15 464
Transports et communications	77 892	218 020	360 495	19 606
Autres services	25 204	211 056	201 201	106 456
Locaux	40 901	54 774	51 453	2 076
Équipements et autres locations	42 269	170 548	18 688	1 845
Services publics	1 021	1 928	583	56
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	36 105	0	0	0
Dépense pour mauvaises créances	0	0	0	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre d'immobilisations corporelles louées	0	770	326	0
Publicité, imprimerie et services connexes	513	6 129	7 527	1 652
Autres charges	(23 730)	302 869	7 688	1 468
Total charges de fonctionnement	876 398	9 625 770	3 583 609	702 318
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	206 627	68	225	340
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	0	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	4 978	0	1 673	3 215
Transferts aux particuliers	0	20	1 294	0
Total paiements de transfert	211 605	88	3 192	3 555
Total charges	1 088 003	9 625 858	3 586 801	705 873
Revenus				
Ventes de produits et services	597	138 413	53 601	2 265
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	43	2 785	11	4 578
Revenus d'intérêts et gains sur change	532	4 234	93	4 258
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	(3)	(830)	(5 998)
Autre	0	17	839	8 431
Total revenus	1 172	145 446	53 714	13 534
Coût net des activités poursuivies	1 086 831	9 480 412	3 533 087	692 339

Pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	BUR00 ⁽⁵⁾	BUS00 ⁽⁶⁾	ISSA0 ⁽⁷⁾	2020	2019 (Après redressement note 21)
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux	246 129	1 685 679	529 557	11 262 686	10 379 139
Amortissement	2 265 474	352 913	836	2 640 839	2 680 219
Services professionnels et spéciaux	122 320	578 891	105 265	2 279 797	2 065 620
Services de réparation et entretien	15 493	254 514	40 870	1 749 274	1 609 770
Charges reliées aux actifs corporels	178 425	161 562	13 885	860 129	1 549 182
Fournitures et approvisionnements	1 643	14 563	1 055	617 055	882 170
Transports et communications	15 137	53 171	9 983	754 304	813 541
Autres services	25 155	97 089	33 355	699 516	596 592
Locaux	3 515	29 429	84 871	267 019	242 106
Équipements et autres locations	461	13 885	1 567	249 263	284 826
Services publics	17	188 426	(281)	191 750	171 248
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	0	36 105	101 994
Dépense pour mauvaises créances	0	0	(926)	(926)	4 983
Intérêts relatifs aux paiements au titre d'immobilisations corporelles louées	0	2 134	0	3 230	7 744
Publicité, imprimerie et services connexes	691	997	1 359	18 868	19 835
Autres charges	117 396	202 482	379 394	987 567	1 624 254
Total charges de fonctionnement	2 991 856	3 635 735	1 200 790	22 616 476	23 033 223
Paielements de transfert					
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	0	207 260	199 042
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	5 252	0	5 252	3 310
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	9 866	5 215
Transferts aux particuliers	0	0	0	1 314	1 606
Total paiements de transfert	0	5 252	0	223 692	209 173
Total charges	2 991 856	3 640 987	1 200 790	22 840 168	23 242 396
Revenus					
Ventes de produits et services	10	184 474	14 800	394 160	382 874
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	1 389	7 311	818	16 935	16 426
Revenus d'intérêts et gains sur change	2 363	80	4 157	15 717	13 442
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	766	(15 862)	(12 755)	(34 682)	(14 101)
Autre	(667)	17 202	10 189	36 011	11 734
Total revenus	3 861	193 205	17 209	428 141	410 375
Coût net des activités poursuivies	2 987 995	3 447 782	1 183 581	22 412 027	22 832 021

(1) BUN00 : Opérations

(2) BUO00 : Forces prêtes au combat

(3) BUP00 : Équipe de la Défense

(4) BUQ00 : Concept de force de l'avenir

(5) BUR00 : Acquisition de capacités

(6) BUS00 : Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables

(7) ISSA0 : Services internes

Pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Événements subséquents

La pandémie COVID-19 a conduit les gouvernements du monde entier à adopter de nombreuses mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent divers programmes d'aide fédérale ainsi que la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et de distanciation sociale, ont provoqué des perturbations importantes dans les affaires à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de l'incidence sur la situation financière et les résultats financiers du ministère au cours des périodes futures.

Le 29 avril 2020, un hélicoptère CH-148 Cyclone de la Défense nationale s'est écrasé en mer au large des côtes grecques lors d'une mission d'entraînement avec les forces de l'OTAN et six membres des FAC ont été portés disparus. Au départ de Kamloops, en Colombie-Britannique, dans le cadre de l'opération INSPIRATION, Snowbird 11 s'est écrasé le 17 mai 2020, tuant un membre des FAC et en blessant gravement un autre. L'autorité des enquêtes sur la navigabilité au ministère de la Défense nationale continue d'enquêter. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer l'impact financier.

21. Modification comptable

Redressement des soldes de l'année précédente

En 2019-2020, le ministère a identifié des immobilisations qui n'avaient jamais été enregistrées au cours des exercices précédents ainsi que des ajustements connexes pour éliminer les dépenses autres qu'en immobilisations.

Les répercussions des ajustements rétroactifs sont présentées ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2019 Avant ajustement	Effet de la modification	2019 Après redressement
État consolidé de la situation financière			
Immobilisations corporelles (note 15)	33 818 514	(28 942)	33 789 572
Total des actifs non financiers	40 043 543	(28 942)	40 014 601
Situation financière nette ministérielle	37 335 595	(28 942)	37 306 653
État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle			
Total des charges	23 147 615	94 781	23 242 396
Coût net des activités poursuivies	22 737 240	94 781	22 832 021
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	334 057	94 781	428 838
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	37 669 652	65 839	37 735 491
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	37 335 595	(28 942)	37 306 653
État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	334 057	94 781	428 838
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 669 086)	(11 133)	(2 680 219)
Ajustement d'immobilisations corporelles	(128 387)	(83 648)	(212 035)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	575 628	(94 781)	480 847
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22 737 240	94 781	22 832 021
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 669 086)	(11 133)	(2 680 219)
Ajustement d'immobilisations corporelles	(128 387)	(83 648)	(212 035)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

22. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

1. Introduction

Le présent document contient un résumé de l'information portant sur les mesures prises par le ministère pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris de l'information sur la gestion du contrôle interne, l'évaluation des résultats et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le Rapport sur les résultats ministériels 2019–2020 et le Plan ministériel 2020–2021.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Le ministère dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilité bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF), approuvé par le sous-ministre (SM), est également en place, et il englobe ce qui suit :

- Des structures de responsabilisation organisationnelle reposant sur la gestion du contrôle interne à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- Un contrôle interne ayant autorité sur la direction de la gestion financière relevant du dirigeant principal des finances (DPF) permettant de surveiller l'efficacité des CIRF et des CIGF pour l'ensemble du ministère, y compris dans le signalement de lacunes et la formulation de recommandations visant à les corriger;
- Un processus d'attestation financière interne à l'appui de la certification par le SM et le DPF garantissant que les cadres relevant du SM attestent avoir maintenu un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers dans leur secteur de responsabilité;
- Un programme d'éthique de la Défense, soit un programme exhaustif axé sur les valeurs mis en place pour répondre aux besoins du ministère et des Forces armées canadiennes (FAC), tant à l'échelle individuelle qu'organisationnelle;

- Un programme exhaustif de gestion des risques de fraude conçu de façon à protéger les ressources du ministère contre la fraude, le gaspillage et l'abus au moyen d'un cadre de prévention et de détection;
- La surveillance régulière des pratiques de gestion financière par la Direction générale de la vérification interne ainsi que la communication des évaluations des résultats et des plans d'action connexes au sous-ministre, au Comité ministériel de vérification (CMV) et à la haute direction du ministère;
- Un CMV mandaté pour l'évaluation de la pertinence et du fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le ministère s'en remet à d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations consignées dans ses états financiers ministériel consolidés, notamment en ce qui concerne les ententes suivantes :

(i) Ententes courantes :

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) administre de façon centralisée le versement des salaires du personnel civil ainsi que les services de pension des membres tant civils que militaires, de même que l'acquisition de biens et de services, selon la délégation des pouvoirs d'autres organisations gouvernementales. SPAC administre aussi les systèmes centraux du receveur général qui servent à émettre des chèques au nom du ministère;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit de l'information servant à calculer les charges à payer et les provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Services partagés Canada fournit les services liés à l'infrastructure de la technologie de l'information ainsi que du soutien au ministère par l'entremise notamment d'un courrier électronique, de centres de données et de services de réseaux; et
- Le Ministère de la Justice fournit des services juridiques au ministère.

(ii) Ententes particulières :

- Construction de Défense Canada fournit des services de passation, de gestion de marchés de construction et de traitement de paiement ainsi que des services connexes liés à l'infrastructure pour le ministère conformément au protocole d'entente conclu entre les deux parties et à la Délégation des pouvoirs du ministère; et
- Le Bureau du surintendant des institutions financières fournit au ministère le montant de la charge accumulée liée aux indemnités de départ pour les FAC.

3. Résultats d'évaluation du ministère au cours de l'exercice 2019–2020

Le ministère est l'une des organisations les plus vastes et les plus complexes du gouvernement du Canada et est géré dans un environnement opérationnel financier très décentralisé. Le ministère compte trois systèmes de paie distincts, dont deux font actuellement l'objet de transformations importantes. Ils assurent le versement de plus de 10 milliards de dollars en salaires et avantages sociaux à plus de 100 000 membres de la Force régulière et de la Réserve et employés civils. Il existe en outre deux principaux systèmes de planification des ressources de l'organisation, soit le Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD) et le Système de gestion des ressources humaines (SGRH), qui appuient les activités et s'étendent à tous les secteurs opérationnels du ministère. Les évaluations de la surveillance continue des CIRF impliquent l'examen et la mise à l'essai des contrôles clés déjà relevés dans le cadre des processus opérationnels en vue de confirmer que la conception de ces contrôles continue à tenir compte des principaux risques financiers et que ces contrôles continuent à fonctionner efficacement.

Le tableau ci-dessous résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2019–2020	
Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État de la surveillance
Contrôles généraux de la TI (CGTI)	En cours
Contrôles à l'échelle de l'entité (CNE)	En cours
Inventaire	Reporté à l'exercice 2020–2021
Immobilisations	Réalisée comme il était prévu; un plan d'action est en élaboration
Comptes débiteurs	Réalisée comme il était prévu
Cycle de l'approvisionnement au paiement	Réalisée comme il était prévu; un plan d'action est en élaboration

Les principales constatations tirées des activités de l'évaluation du présent exercice sont résumées ci-après :

3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante

Les défis continus que pose Phénix, le système de paie du gouvernement, nécessitent toujours l'apport de changements aux contrôles et aux processus de paie; par conséquent, la mise en œuvre de ces contrôles et des programmes d'assurance de la qualité connexes se poursuit. En outre, une évaluation complète du processus de paie du personnel civil sera effectuée au cours de l'exercice 2020–2021 dans le cadre du plan cyclique de surveillance continue du ministère.

La pandémie mondiale de COVID-19 a posé des défis uniques au ministère, notamment l'activation du Plan de continuité des activités (PCA) du ministère à la mi-mars. Compte tenu du nombre limité d'employés ayant accès au réseau et de la transition vers un environnement opérationnel virtuel, les processus et les contrôles liés principalement à l'établissement de rapports financiers et au processus de clôture des activités en ont subi le contrecoup. Par exemple, après le lancement du PCA, le ministère a mis en place des signatures électroniques dans certains domaines pour faciliter l'établissement des rapports financiers et la clôture. Par conséquent, l'évaluation annuelle des risques liés au CIRF du ministère a tenu compte de ce facteur et a mis à jour le plan de travail triennal du CIRF afin d'évaluer le processus d'établissement de rapports financiers et de clôture au cours de l'exercice 2020–2021.

3.2 Programme de surveillance continue

Les évaluations de surveillance continue comprennent deux activités : confirmer que les contrôles atténuent toujours les risques ciblés (efficacité de la conception) et confirmer qu'ils fonctionnent comme il est prévu (efficacité opérationnelle).

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, la stratégie du ministère axée sur les risques liés aux évaluations des CGTI a été mise à jour, y compris la création d'une équipe spéciale des ressources du ministère. En conséquence, certaines évaluations de l'exercice 2019–2020 sont restées en cours à la fin de l'exercice. Les évaluations initiales de l'efficacité de la conception du Système central de calcul de la solde (SCCS) et de Gardien, les systèmes de gestion des salaires et des ressources humaines pour plus de 70 000 membres des forces régulières, ont été effectuées en grande partie au cours de l'exercice 2019–2020, et seront terminées au cours de l'exercice 2020–2021. L'évaluation des CNE était centrée sur le processus de CIRF au niveau de la direction ainsi que sur les rôles et responsabilités des responsables des contrôles, sur l'opérationnalisation de la gouvernance du CIRF au niveau de la direction et sur la mise en œuvre d'une stratégie de CIRF axée sur les risques. Le reste de l'évaluation des CNE sera achevé au cours de l'exercice 2020–2021.

Le ministère a effectué ses évaluations des comptes débiteurs, des immobilisations et du cycle de l'approvisionnement au paiement. Le sous-processus de dénombrement des stocks a été reporté à l'exercice 2020–2021, auquel moment le processus opérationnel des stocks sera évalué au complet. Aucune nouvelle lacune sur le plan des contrôles n'a été relevée dans le cadre de la surveillance. Toutefois, deux constatations ont été observées : les contrôles automatiques se sont avérés plus efficaces que les contrôles manuels et la documentation relative au rendement de certains contrôles s'est avérée incohérente. Des plans d'action de la direction sont en élaboration afin de pallier les lacunes relevées.

4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice financier et les exercices subséquents

Le tableau ci-dessous présente le plan cyclique de surveillance continue du ministère pour les trois prochains exercices, selon la délimitation de la vérification et l'évaluation des risques annuels.

Plan cyclique de surveillance continue			
Principaux domaines de contrôle	2020–2021	2021–2022	2022–2023
Contrôles à l'échelle de l'entité (CNE)	Oui	Non	Non
Contrôles généraux de la TI (CGTI)	Oui	Oui	Oui
Rapports financiers et clôture	Oui	Non	Oui
Cycle de l'approvisionnement au paiement	Non	Oui	Non
Inventaire	Oui	Non	Oui
Immobilisations	Non	Oui	Non
Biens immobiliers	Non	Oui	Non
Paie du personnel civil	Oui	Non	Non
Paie des membres de la Force régulière	Non	Oui	Non
Paie des membres de la Réserve	Non	Oui	Non

Autorisations parlementaires (note 3)	12
Avantages sociaux futurs (note 10)	21
Charges payées d'avance (note 13)	23
Chiffres correspondants (note 21)	32
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 8)	18
Créditeurs et charges à payer (note 4)	13
Débiteurs (note 11)	23
Dépôts et comptes en fiducie (note 6)	17
Événements subséquents (note 20)	32
Immobilisations corporelles (note 15)	25
Information sectorielle (note 19)	29
Modification comptable (note 20)	32
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9)	20
Obligations contractuelles et droits contractuels (note 17)	27
Opérations entre apparentés (note 18)	28
Passifs environnementaux (note 5)	14
Passifs éventuels (note 16)	27
Pouvoirs et objectifs (note 1)	6
Prêts et avances (note 12)	23
Revenus reportés (note 7)	17
Sommaire des principales conventions comptables (note 2)	7
Stocks (note 14)	24